



**SAINTE-JULIE**

## RAPPORT FINANCIER 2012

Le dépôt du rapport financier annuel représente pour les membres du Conseil une étape importante dans tout le processus de gestion de la Ville. Cela nous permet de jeter un regard critique sur les décisions autant administratives que financières qui ont été prises au cours de l'année.

Il m'est donc agréable de partager avec vous quelques commentaires sur la situation financière de notre Ville au 31 décembre 2012.

Disons, tout d'abord, que le rapport financier a été vérifié par la firme de comptables agréés Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L. Selon les nouvelles normes en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, le rapport financier de la Ville est maintenant consolidé avec les organismes sous contrôle, ce qui signifie que les états financiers incluent aussi la quote-part revenant à la municipalité dans les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses de la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes Sainte-Julie Saint-Amable et la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent.

Par contre, les informations qui suivent proviennent principalement de données qui concernent la Ville de Sainte-Julie et, par conséquent, ces données ne sont pas consolidées. Cela nous permet une lecture plus claire de notre propre situation financière. Cependant, lors de la présentation des tableaux, nous avons dû utiliser certaines données consolidées pour fins de comparaison.

L'année 2012 se termine par un excédent de fonctionnement de 1 421 547 \$. Cet excédent équivaut à 3,40 % du budget de 41 770 000 \$ adopté en décembre 2011 et ce surplus est comparable à celui des trois dernières années.

L'excédent de fonctionnement de l'exercice provient de certaines catégories de revenus tels les droits de mutations immobilières, les redevances et compensations concernant les matières résiduelles.

De plus, une partie de l'excédent a été générée par une réduction des coûts pour le traitement des eaux usées (baisse de prix du sulfate d'aluminium), de la contribution à l'AMT pour le déficit du métro, ainsi que des intérêts sur obligations.

## RAPPORT FINANCIER 2012

Sur recommandation de la Commission des finances, le Conseil a affecté cet excédent à différentes réserves qui sont :

- Immobilisations (300 000 \$), ce qui permet un paiement comptant plus important lors d'investissements et de réduire ainsi les coûts de financement liés à d'éventuels règlements d'emprunt;
- Rachat de la dette (300 000 \$), de façon à diminuer progressivement le niveau de l'endettement de la Ville;
- Engagements (128 257 \$), pour compléter en 2013 certains dossiers non terminés au 31 décembre 2012;
- Maisons lézardées (25 000 \$) pour aider des citoyens aux prises avec ce problème.

De plus, le fonds réservé – fonds de roulement sera augmenté de 250 000 \$ à même l'excédent de fonctionnement non affecté et cette réserve sera portée à 4 000 000 \$. Ce fonds nous permet des emprunts à nous-mêmes, donc sans intérêts, ni frais. Cette stratégie financière nous assure de dégager une marge de manœuvre pour l'avenir.

En ce qui concerne la dette de la Ville non consolidée, celle-ci est en baisse de 237 000 \$ passant de 41,1 à 40,9 millions. Par contre, pour établir l'endettement net total de la Ville, il faut ajouter les dépenses d'investissements à financer et ajouter aussi notre quote-part dans la dette des organismes paramunicipaux. Au 31 décembre 2012, cet endettement net est de 41,6 millions, soit en augmentation de 300 000 \$.

L'augmentation de notre endettement total net à long terme s'explique par les travaux du pont d'étagement et l'intersection Armand-Frappier/Fer-à-Cheval.

La richesse foncière uniformisée a augmenté de près de 220 millions de dollars, ce qui donne comme résultat, que le taux d'endettement est passé de 1,37 % à 1,29 % au 31 décembre 2012. Le Conseil municipal est fier de ce résultat parce que l'objectif de maintenir le taux d'endettement à un niveau inférieur à 2 % est non seulement atteint, mais le résultat en a été amélioré.

Nos efforts de rationalisation ont porté fruits, car en plus du contrôle de la dette, nous avons réussi à améliorer nos infrastructures et à corriger des lacunes importantes. Il s'agit de deux objectifs différents qui ne doivent pas être réalisés l'un au détriment de l'autre.

## RAPPORT FINANCIER 2012

L'excédent accumulé, qui est en fait notre richesse collective, est de 77,7 millions, en comparant ce montant à la dette de la Ville de 40,9 millions, nous avons un écart positif de 36,8 millions.

Mentionnons également que le pourcentage des frais de financement sur le total des dépenses a diminué, passant de 17,4 % à 16,2 %.

Finalement, les dépenses de fonctionnement per capita ont progressé ces dernières années. En 2012, les dépenses de fonctionnement ont augmenté de façon significative passant de 1 325 \$ à 1 502 \$ per capita. La contribution financière de la Ville pour la construction de la quatrième voie sur le point d'étagement explique cette hausse. Nous prévoyons une baisse de ce ratio en 2013. Le niveau atteint demeure inférieur aux autres villes comparables à la nôtre, comme vous pourrez le constater dans la présentation qui suivra dans quelques instants.

D'autres indicateurs de gestion ont aussi été préparés par le Service des finances tout récemment. Ils concernent la sécurité publique, le transport routier, l'hygiène du milieu, l'aménagement, urbanisme et zonage et les ressources humaines. Le document sur les indicateurs de gestion 2012 est déposé au Conseil ce soir et sera disponible sur le site Internet de la Ville dans les prochains jours.

En terminant, je tiens à remercier personnellement mes collaboratrices et mes collaborateurs du Conseil municipal, plus particulièrement les conseillers Mario Lemay et Normand Varin qui siègent à la Commission des finances, notre directeur général, M. Pierre Bernardin, notre trésorière, Mme Sylvie Forest, de même que le personnel administratif pour l'excellent travail accompli. Les résultats obtenus pour l'année 2012 témoignent bien de leur engagement à gérer efficacement nos finances municipales.

Au nom du Conseil municipal et en mon nom personnel, je vous remercie de votre attention.

La mairesse,

  
Suzanne Roy